

Moëlan-sur-Mer

Compteurs Linky. Une motion adoptée

Les élus ont voté, mercredi soir, à l'unanimité une motion concernant la pose des compteurs Linky, voici son contenu :

« La loi de transition énergétique instaure le déploiement dans l'Hexagone d'environ 35 millions de compteurs Linky.

Les compteurs " communicants " peuvent transmettre en temps réel les consommations, toutes les 10 minutes. Ces micro-ondes électromagnétiques sont potentiellement cancérogènes, selon le Centre international de recherche sur le cancer.

Régulièrement, des élus sont interpellés sur les dangers susceptibles d'être provoqués par ces compteurs et notamment leur action sur le corps humain. Suite à une question de l'AMF, l'État a demandé à l'Agence nationale de la santé de commanditer une étude à ce sujet auprès de l'ANFR. Les résultats seront connus en fin d'année ».

Dans l'attente de la connaissance des conclusions définitives de ce rapport, le conseil a demandé au maire d'intervenir auprès du Sdef, seul compétent auprès d'Enedis Bretagne, pour solliciter

l'ajournement de la pose de ces nouveaux compteurs dans la commune.

Le carrefour central à l'étude

Par ailleurs, le maire, Marcel Le Penec, a informé le conseil, mercredi soir, sur le suivi de l'aménagement du carrefour central. Les actes d'achat des deux immeubles doivent être avalisés, lundi.

« Ensuite, il faudra établir les diagnostics avant déconstruction. Avec un peu de chance, ce sera déconstruit en décembre et les travaux reprendront en février-mars 2017 pour être terminés en juin 2017 ; le carrefour aura l'aspect d'une rose des vents ».

Une étude de cadrage avec la DDTM (service de conseil aux collectivités) est en cours pour inventorier et hiérarchiser les projets de la commune concernant le bourg et Kergroës ; médiathèque, école de musique, logements de Mentoul, Espace Jeunes, chapelle de Kergroës, ancienne école des Sœurs de Kergroës, logements, vacants, réserves foncières et commerces...